

Valais, le 04 mai 2023

Chers présidentes et présidents de club,

Afin de lutter contre le manque d'arbitres et de pouvoir engager durablement des arbitres motivés et formés dans les ligues, la CSR a décidé d'introduire les arbitres de club pour la saison prochaine. Vous trouverez en annexe le concept et les détails à ce sujet.

En bref : l'arbitre de club est un arbitre qui dirigera les matchs de 4e ligue, de U20 (garçons) et de U17. La motivation derrière cette décision réside dans les points suivants :

1. Nous pouvons garantir que les personnes ayant reçu la formation adéquate peuvent diriger ces matches
2. Nous permettons aux jeunes (ou à ceux qui le sont restés) d'acquérir une première expérience en tant qu'arbitre et facilitons ainsi l'accès éventuel à la fonction d'arbitre régional.
3. Nous remplaçons ainsi la solution provisoire selon laquelle "n'importe qui" peut diriger un match sans que l'on sache jusqu'au dernier moment si et qui viendra.
4. Les clubs sont responsables d'engager un arbitre de club pour les matchs de la catégorie concernée.

La mise en œuvre de cette stratégie est rendue possible

- en proposant une formation de 2 jours en septembre (théorie et pratique)
- qui est ouverte aux candidats à partir de 14 ans.
- Inscriptions :
 - 2 candidats maximum par équipe dans chaque catégorie
 - et au moins 1 candidat par club

Pour pouvoir organiser cette formation, il faut cependant des conditions cadres qui ne peuvent pas fonctionner sans vous.

- Nous organisons chaque année, en début de saison, 3 sessions de formation. Cette année, les dates sont les suivantes
 - 16 & 17 septembre Haut-Valais (pour les germanophones)
 - 23 & 24 septembre Valais central (pour les francophones/germanophones)
 - 2 & 3 septembre Bas-Valais (pour les francophones)
- Pour cela, il faut une infrastructure pour toute la journée.
 - L'organisation de l'infrastructure se fait à tour de rôle entre les clubs.
 - Samedi une salle de théorie avec vidéoprojecteur, tables et place pour ~20 personnes.
 - Dimanche un salle de gym double (mais deux salles simples à proximité immédiate sont également possibles) pour organiser le tournoi d'enseignement et d'apprentissage.

- Les conditions suivantes s'appliquent à l'inscription et au tournoi, afin que nous remplissions les exigences minimales en matière d'organisation
 - 1 candidat = 1 équipe qui participe au tournoi.
 - Chaque équipe joue au moins 3 matchs
 - Chaque match se joue en 3 sets (3:0 ou 2:1).
 - Le nombre d'équipes inscrites dépend du nombre de candidats.
 - Deux ou trois tournois de niveaux différents peuvent être organisés en parallèle.

Nous vous prions d'inscrire vos candidats arbitres « Club » au moyen du formulaire d'inscription ci-joint jusqu'au 30.06.2023

Pour l'organisation des tournois, nous vous demandons d'échanger entre vous et de désigner un club comme organisateur principal.

Région Haut-Valais: Aletsch Volley, GOMS Volley, TV Naters, VBC Brig-Glis, VBC Herren Oberwallis, VBC Lalden, VBC Raron, VBC Ried-Brig, VBC St. Niklaus, VBC Visp

Région Valais Central: VBC Bramois, VBC Derborence, VBC Nendaz-Printze, VBC Savièse Olympia, VBC Sierre, VBC Sion

Région Bas-Valais: Martigny Volley, Rhone Volley, Salvan – le Luisin, St-Maurice, VBC Fully, VBC Haut-Lac, VBC Orsières

En ce qui concerne les détails de l'organisation des tournois, nous prendrons contact avec l'organisateur à une date ultérieure. En principe, chaque organisateur est libre d'organiser son tournoi comme il l'entend, à condition de respecter les conditions susmentionnées.

Si vous avez des questions ou des interrogations, Florian Corboud (079 303 06 32) ou Jonas Schnidrig (079 559 30 95) se tiennent à votre disposition. Vous pouvez également envoyer vos questions écrites directement à cra-rsk@svrvs.ch.

Avec nos salutations les meilleures,

Nicole Bruttin
Pour la CRA SVRVS
Présidente de la CRA SVRVS